

Collection Insee Références « Emploi, chômage et revenus du travail » - Édition 2016

L'Insee a présenté ce matin à la presse l'*Insee Références* « Emploi, chômage, revenus du travail ». Dans un format rénové, l'ouvrage rassemble les principaux indicateurs les plus récents nécessaires à l'analyse du marché du travail. Leurs évolutions sont mises en perspective sur plusieurs années et couvrent différents thèmes : emploi, chômage, activité, temps et conditions de travail, revenus et coût du travail.



✓ Les informations clés sur le marché du travail

Hausse de l'emploi

- **+ 188 000 créations d'emploi en 2015**, en lien avec le redressement du PIB et les mesures prises pour abaisser le coût du travail (CICE et pacte de responsabilité)
- Un redressement de l'emploi dans les secteurs principalement marchands non agricoles (**+ 109 000**), après trois années consécutives de baisse
- **+ 25 000 créations d'emplois non salariés**, l'effet de la montée en charge du statut d'auto-entrepreneur s'estompant

Stabilisation du chômage

- **2,9 millions de chômeurs** au sens du Bureau International du Travail en France métropolitaine, soit un taux en moyenne annuelle de **10,0 %**, stable après 9,9 % en 2013 et 2014
- Un **taux de chômage des 15-24 ans** qui reste élevé et augmente légèrement : **24,0 %** (soit **9 %** de jeunes au chômage)

Ralentissement du coût du travail

- **Une progression modérée du coût du travail depuis 2013 : + 1 %** en moyenne annuelle dans le secteur marchand non agricole en 2014 et 2015 en euros courants (après +0,4 % en 2013)

Recul en euros constants du salaire net moyen et des revenus des non-salariés en 2013

- **2 200 euros** : c'est le salaire net moyen en équivalent temps plein dans le secteur privé en 2013, en diminution en euros constants pour la 2^e année consécutive
- **Une baisse plus prononcée du salaire net moyen entre 2010-2013 en euros constants dans la fonction publique** (y compris bénéficiaires de contrats aidés), en lien notamment avec le gel du point d'indice. **Des évolutions de salaires pour les « salariés en place » qui restent positives en euros constants**
- **Une baisse du revenu moyen d'activité des non-salariés (hors auto-entrepreneurs) : - 1,5% en 2012 et - 2,6% en 2013** après 3 années plus favorables

Zoom sur : Le halo autour du chômage

- Le halo regroupe les personnes inactives au sens du Bureau International du Travail qui sont à la frontière du chômage
- Les différences entre chômage et halo

	Cherche un emploi	Disponible pour prendre un emploi	Souhaite un emploi
Chômage	✓	✓	✓
Halo : composante 1	✓		✓
Halo : composante 2		✓	✓
Halo : composante 3			✓
Inactivité hors halo			

- **1,4 million de personnes** dans le halo autour du chômage en 2015
- **Un halo plus féminin que le chômage : 56 %** en 2015 contre **46 %** pour le chômage.
- **Une gradation des situations selon les 3 composantes** : le halo comprend des personnes soit très proches de l'activité, soit découragées, soit encore, durablement éloignées du marché du travail.



√ Quels liens entre la maîtrise de la langue et l'emploi des immigrés ?

- **La maîtrise de la langue à l'arrivée en France diffère selon l'origine géographique et le motif de migration**
60 % des immigrés originaires du Maghreb et d'autres pays d'Afrique parlaient bien ou très bien le français à leur arrivée, contre 15 % des immigrés originaires des autres pays.

27 % des personnes venues pour travailler maîtrisaient bien ou très bien le français, contre 80 % de celles venues pour les études.
- **Les immigrés qui ne parlaient pas du tout le français à leur arrivée accèdent moins rapidement à leur premier emploi.** Pour les hommes, cet effet s'estompe et disparaît après les premières années. Pour les femmes, il persiste et reste perceptible à la date de l'enquête.
- **À caractéristiques égales, le niveau de langue n'influe pas sur l'accès à l'emploi et sur les risques de chômage.** En effet, les immigrés adaptent leurs canaux de recherche d'emploi : 48 % des immigrés ayant des difficultés à l'oral et à l'écrit ont trouvé leur emploi actuel grâce à des proches (contre 28 % pour ceux ayant une maîtrise parfaite).
- Par contre, **la maîtrise du français joue plus fortement sur l'adéquation de l'emploi aux qualifications** : 51 % des immigrés diplômés du supérieur se déclarent surqualifiés lorsqu'ils rencontrent des difficultés en français, contre 31 % sinon.
- **Le salaire est 17 % plus élevé lorsque le français est parfaitement maîtrisé, à caractéristiques égales.** La maîtrise de la langue semble permettre aux immigrés de valoriser leur capital humain (niveau d'études et expérience) à un niveau proche de celui des non-immigrés.

Retrouvez aussi

Un autre dossier sur l'évolution de la concentration spatiale des diplômés du supérieur en France entre 1991 et 2011.

Une trentaine de fiches qui rassemblent les principaux indicateurs du marché du travail et qui couvrent les thèmes suivants : l'emploi, le chômage, l'activité, le temps et les conditions de travail, les revenus et le coût du travail.

L'ouvrage complet est disponible sur insee.fr



Nos experts ont dit....

« Le niveau en français joue peu sur l'accès à l'emploi des immigrés, que ce soit à l'arrivée en France ou à la date de l'enquête. Il est en revanche déterminant pour en obtenir un en adéquation avec ses qualifications ».

Jérôme Lê, Chargé d'études à la division emploi

√ Les évolutions annuelles de revenu salarial le long de l'échelle salariale, selon l'âge, le sexe et le secteur

Revenu salarial : ensemble des salaires nets perçus par un même individu au cours d'une année.

- **Le revenu salarial suit en moyenne le cycle de la vie professionnelle** : il augmente rapidement en début de carrière, plus lentement ensuite puis diminue légèrement en fin de carrière : **à 45 ans, il est en moyenne 4 fois plus élevé qu'à 25 ans.**
- **L'ampleur de l'évolution moyenne du revenu salarial varie néanmoins d'un salarié à un autre** : pour les 1 % les plus rémunérés, cette différence peut être jusqu'à près de 12 fois plus élevée.
- Le revenu salarial progresse en moyenne plus vite pour les salariés qui ont été les moins bien rémunérés les cinq années précédentes et pour ceux qui étaient déjà les mieux rémunérés.
- **Le « risque salarial »**, c'est-à-dire la variabilité des revenus d'une année sur l'autre, **est le plus fort aux extrêmes de l'échelle salariale et chez les plus jeunes.**
- **Le revenu salarial des femmes progresse en moyenne moins vite que celui des hommes.** Pour les moins rémunérés, il s'agit de différences de temps de travail et pour les plus rémunérés cela peut illustrer un « plafond de verre ».



Nos experts ont dit....

« Différence de temps de travail et plafond de verre sont deux phénomènes qui contribuent à la moindre présence des femmes aux niveaux élevés de revenu salarial ».

Pierre Pora, Chargé d'études à la division salaires et revenus d'activité